

Normandie, Drouais (Anet, 28), Ile-de-France

*Escorchevel (ancien français) : vent violent
nom de famille surtout répandu dans le Drouais
(Anet, Ezy-sur-Eure, Verneuil-sur-Avre) et aussi dans
le Mantois (Goupillières, 78) dans des familles roturières.
Le nom persiste de nos jours dans la région :
à Houdan, Andelu, Flexanville, etc.*

Famille
d' Escorchevel
(alias Ecorchevel)

Armes : «*inconnues*»

Sources complémentaires :

«*Les Magistrats du Grand-Conseil aux XVI^e siècle
(1547-1610)*», de Camille Trani

Escorchevel

THOMAS (Gentien), 1653 (mars) : d'azur à 2 mains armées tenant chacune un sabre d'argent posé en chevron, accompagnées de 3 besants d'argent. 2 en chef et 1 en pointe. au chef d'or. Timbre et lambrequin.

3 B 37, f°85 v°



*Gentien Thomas
du Fossé, allié
à Nicole Escorchevel*

Table alphabétique des blasons
contenus dans les registres
mémoriaux de la Cour des Aides
1576-1789
CS 8.7-507
A276 Rouen

Escorchevel

Origines

La Maladrerie de Garancières :

La coutume de Montfort (1556) mentionne «*les maîtres administrateurs de la Maladrerie de Garancières*» au vocable de Marie-Madeleine, située au lieu-dit Les Catignons, proche du fief du Breuil, et montre leurs signatures (A.D.Y. 2F24).

Pierre d'E(s)corchevel, seigneur du Breuil en fait, en 1556, une description destinée à la Reine : «*33 arpents et 50 perches, maisons, mesures, cour, jardin, colombier à pied, granges, étables et chapelle fondée de Marie-Madeleine, assis près ledit lieu du Breuil tenant d'un côté au chemin qui mène de Garancières à Autouillet, d'autre côté aux hoirs de Jean Grenet, d'un bout au chemin qui mène de Elleville à Montfort, d'autre bout à la vigne d'icelle maladrerie*». Il semble qu'elle ait cessé toute activité déjà au milieu du XVII^e.

Le Breuil, fief de Garancières (78) :

le « *Braogilo* » du IX^e siècle est devenu un fief, connu depuis le XIII^e siècle, mentionné comme fief de Montfort en 1230 (*Langlois, 1991*). En 1294, la petite carte de Saint-Magloire indique *Brolium subtus Montefortem* (A.N. LL168, fol. 39 et 40). Fin XIII^e, Robert-Sans-Avoir, chevalier du Roi, en est le seigneur. A sa mort en mars 1292, il laisse 5 sols de rente sur le cens du Breuil à l'église de Garancières. En 1479, le seigneur du Breuil possède la Maladrerie. Au début du XVI^e, le fief appartient aux Rohan puis en 1505, Bernard de Hargeville en fait hommage au Roi (également comte de Montfort) ; son fils Richard renouvelle cet hommage en 1530 (*De Dion, 1881*). Le fief est partagé à la mi-XVI^e : partie aux **Hargeville** (jusqu'à la fin du XVII^e) et partie à **Raoul d'E(s)corchevel et Catherine du Bourget**, sa femme. En 1711, on trouve *Le Breuil* (Delisle) puis en 1757, Le Breuil est mentionné sur la carte de Cassini, associé à un hameau. Il finira morcellé entre de multiples possesseurs.

3914. *Factum pour Maistre Richard d'Escorchevel & consorts... Contre Marie le Noir, comme tutrice de Claude d'Escorchevel, sa fille, Louis Cornu & consorts... et Jacques de Bourges...* (Signé: De Cumont, rapporteur.) - (S. l. n. d.) In-f. Pièce.* Avec table généalogique intercalée dans le texte.

3915. *Sommaire de l'instance d'entre Maistre Jean L'Héritier & Maistre Jacques de Bourges... contre Guyon d'Allenas Escuyer...* (Signé Charlet, rapporteur.) - (S. l. n. d.) In-f. Pièce.* Avec table généalogique intercalée dans le texte. Au sujet de la succession de **Nicole d'Escorchevel**. (Bibliothèque Héraldique de France, Joannes Guigard)

Raoul d'Escorchevel

seigneur du Breuil (à *Garancières, 78, ~1556*),
conseiller au Grand-Conseil (09/12/1549),
puis au parlement (07/07/1552) et au Châtelet de Paris
ép. ~1530 **Catherine du Bourget (ou de Bourges)**
(Armes : «*D'azur au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'argent*»)

Pierre d'Escorchevel

(inventaire après décès 22/05/1592)
seigneur du Breuil, Avocat au parlement de Paris
(renommé pour son expertise juridique)
(hommage en 1566 à la Reine-Mère Catherine de Médicis pour partie de son fief ; lègue un demi-quartier de pré dans la prairie d'Anet (28) à l'église du lieu, et, en 1586, 15 £ et 3 sols de rente pour l'entretien d'un maître d'école)
ép. ?

Nicole d'Escorchevel

ép. ~1590 ? **Thomas Gentien**,
seigneur de La Courtillière et d'un quart du fief du Breuil à Garancières, secrétaire du Roi
(Armes : «*De gueules à trois fasces ondées d'argent, à la bande d'azur semée de fleurs de lys d'or, brochante*»)
(selon *Nobiliaire de Montfort* mais ne semble avoir aucun lien avec la famille Gentien)
mais sans doute plutôt **Gentien ou Gentian Thomas**,
seigneur du Fossé (-en-Bray, 76), partisan d'Henri IV, parlementaire à Rouen, probable maître des Comptes à la Chambre des Comptes de Normandie (citée 12/09/1592 avec le sieur Christophe d'Alègre, Bailli de Gisors dans les luttes contre la Ligue en Normandie) > cf annexe p.4

Famille Thomas du Fossé : (originaire du Blésois, établie en Normandie)

parlementaires normands : Thomas, maître des Comptes à Rouen, son fils autre Thomas, conseiller du Roi, cité dès 03/1653 ; Armes : D'azur à deux mains coupées tenant chacune un sabre d'argent, posé en chevron, accompagné de trois besants d'argent, deux en chef & un en pointe, au chef d'or» timbre & lambrequins (3B37 F° 85 V°, AD 76) ; (un autre ?) Gentien Thomas du Fossé, écuyer, conseiller du Roi, maître des Comptes - résidant à Rouen - ép. en 1623 Madeleine Beuzelin (fille d'un conseiller et soeur du Président du parlement de Rouen) d'où 15 enfants nés entre 1625 et 1641 ; le château du Fossé est situé à 25 km de Rouen ; la famille possède un autre fief à Auffay. Bien vus en Cour, ils ont l'honneur de recevoir chez eux les ministres Omer Talon et Michel Le Tellier...

Jeanne d'Escorchevel

ép. ~1530 **Jean Le Gastellier**,
seigneur de Vanves, conseiller à la Cour des Aides

Parmi les Archives Royales de Chenonceau, les «*Comptes des recettes & despences faites en la chastellenie de Chenonceau par Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, dame de Chenonceau et autres lieux*» mentionnent un autre **Escorchevel** comme conseiller de Madame de Valentinois.

? **Gilles Escorchevel** (tabellion ?) est signataire aux registres de délibérations du Bureau de la Ville de Paris parmi lesquels actes, celui du 20/02/1587 : «*Statuts, ordonnances & règlements de la communauté des maîtres de l'art de peinture & sculpture, graveure & enlumineure de cette ville & faux-bourgs de Paris*»

Escorchevel

Annexe

famille alliée : les Thomas du Fossé

(AD76)

Pierre Thomas, «Gentilhomme de Normandie, seigneur du Fossé, célèbre dans le XVII^e siècle par sa piété & par ses ouvrages, étoit d'une illustre famille, des plus considérables & des mieux alliées de Rouen; mais originaire de Blois. Son grand-pere **Gentien Thomas**, maître des comptes en la chambre de Normandie, s'étoit distingué pendant les troubles de la Ligue, par sa fidélité envers nos Rois, & par son attachement inviolable à leurs intérêts. Il s'acquitta avec beaucoup de capacité & de succès de diverses commissions importantes pour le service d'Henri III & s'employa avec beaucoup de zèle pour la réduction des villes de Rouen, du Havre, du Pont-de-LArche & de La Fère.

Gentien Thomas, fils du précédent, lui succéda dans ses charges, & se distingua dans sa chambre par beaucoup de qualités excellentes. Il fut employé aussi par la Cour au service de l'Etat & ayant été chargé de la démolition de la Citadelle de Pont-Orson, il réduisit le comte de Montgomery à se mettre dans le devoir sous le roi Louis XIII & mourut en septembre 1665. De son épouse **Magdelaine Beuselin**, morte le 10. Novembre 1684, âgée de 78 ans, tante de M. de Bosmelet, Président au parlement de Normandie, père de Madame la duchesse de La Force, il en eut plusieurs enfans; dont furent Pierre, dont nous allons parler & Augustin.

Pierre Thomas du Fossé, naquit à Rouen le 6 d'Avril 1654. Ce fut à Port-Royal-des-Champs, qu'il reçut les premières teintures des sciences & de la vertu. M. le Maître prit soin de former lui-même son stile, & consacra les prémices de son esprit par l'ouvrage des vies des Saints, auquel il l'associa dès l'âge de vingt ans. Dans la fuite, il le retira avec MM. de Tillemont & Burluguay; & pendant deux années il travailla de concert avec eux à l'histoire de l'Eglise. On l'en retira, pour lui faire entreprendre la vie de Saint Thomas, Archevêque de Cantorbéry; puis on l'engagea à composer celles de Tertullien & d'Origène. Quelques années après, il entreprit un corps entier de vies des Saints, dont les deux premiers volumes parurent, l'un en 1685 & l'autre deux ans après. Cet ouvrage, si heureusement commencé, n'étoit pas moins recommandable par son exactitude, & par le choix judicieux des matières, que par la pureté & fonction du stile; & l'auteur avoit trouvé le moyen de rallier enfin la vérité avec la piété, que la plupart des Légendaires avoient écartées. Quantité d'autres vies particulières, déjà composées eussent trouvé leur place dans les autres mois, si la mort de M. de Sacy n'eût arrêté le cours de ce projet. On jetta les yeux sur M. du Fossé, pour continuer les explications de la Bible. Il quitta donc son premier ouvrage pour entreprendre celui-ci, qui n'étoit ni moins saint, ni moins pénible. Il y travailla avec tant d'application, qu'après avoir achevé les explications de tous les livres de l'Ancien Testament, il donna encore celles des quatre Evangiles. M. de Pomponne, Ministre d'Etat, instruit de sa capacité, l'avoit sollicité vainement de prendre part aux travaux de ses ambassades. Son amour pour la vie cachée l'empêcha toujours de se produire: & ce fut le même principe d'humilité qui lui fit refuser d'entrer dans l'Eglise. Il résista même à ceux qui avoient droit de l'y engager, préférant la vie cachée au grand jour, où il auroit été exposé sur le théâtre du monde. S'il sembla quelquefois y entrer, ce fut seulement lorsqu'il y fut appelé par l'esprit de charité, pour calmer les différends dont on le faisoit l'arbitre. Sa rare probité, son parfait desintéressement, & sa profonde pénétration, faisoient qu'on accouroit à lui de toutes les parties de la Province, où ses terres étoient situées; & ses décisions, qui passaient pour autant d'oracles, ne manquoient jamais d'être confirmées dans le parlement de Normandie. Il entretenoit peu de commerce avec les sçavans, de peur de perdre

en conversations inutiles les momens qu'il destinoit à la prière & à l'étude des livres saints, & de peur d'altérer par de vaines disputes, cette sainte paix qui lui étoit si chère. Non content de retrancher de son neceflaire pour fournir au besoin des pauvres, il avoit encore fait quelques études particulières de Médecine, pour les assister dans leurs maladies, & pour (...) prendre la composition des remèdes qu'il leur faisoit distribuer. Un si long exercice de vertus fut couronné par une patience merveilleuse. Sur la fin de ses jours il fut visité de Dieu par une espèce de paralysie sur la langue, qu'il souffrit pendant deux années avec une tranquillité très rare, & une entière resignation. Il mourut dans le célibat le 4 Novembre 1698, âgé de 64 ans.

Son frère **Augustin Thomas**, seigneur du Bosroget, maître des Comptes, lui succéda dans la possession des terres de leur famille. De son épouse **Catherine-Agnès Le Maître**, fille d'un frère de MM. le Maître & de Sacy, qui étoient neveux de MM. Arnaud, & cousins germains de M. de Pomponne, il a laissé plusieurs enfans. Il avoit vendu sa charge pour se retirer auprès de M. du Fossé son frère à Paris; & après s'être distingué par une piété singulière, il mourut en cette ville le 16 Mai de l'an 1701 & fut enterré dans l'église de S. Etienne du Mont, auprès de M. du Fossé, dont on s'étoit contenté de transporter le cœur à l'Abbaye de Port-Royal-des-Champs, où il avoit souhaité d'être enterré auprès de madame sa mère.

à propos du château de Bosmelet à Auffay (THOMAS Du Fossé, De Bosmelet, etc.)

La famille Thomas, originaire du Blaisois, occupa d'importantes charges dans la magistrature, et Gentian Thomas, Conseiller au parlement de Rouen, acheta la terre du Fossé (au pays de Bray) en 1599.

Augustin THOMAS, chevalier, seigneur du Fossé, de Forges, du Bose-Roger, etc... Maître des Comptes au parlement de Normandie, fut maintenu dans sa Noblesse le 28 juillet 1701 (Généralité de Rouen). Il eut pour fils **Auguste-Antoine**, Maître des requêtes au parlement de Rouen, marié à **Antoinette D'Airaines De Senlis**, d'où est issu **Augustin-Antoine**, lequel fut reçu Conseiller au Parlement à l'âge de dix huit ans, et épousa demoiselle **Magdeleine Berte**; il vivait encore en 1784.

Son fils **N... Thomas Du Fossé** a comparu à l'assemblée de la noblesse du Bailliage de Neufchâtel en 1789, avec son parent M. **Thomas De Bosmelet**.

Cette maison a encore des représentants; l'un habite Le Fossé, ancien domaine de ses ancêtres, et l'autre Auffay, près Dieppe.

Pierre Thomas, sieur du Fossé, né le 6 avril 1634 à Rouen et mort le 4 novembre 1698 à Paris, est un savant et auteur français.

Son père, maître des Comptes à Rouen, l'ayant envoyé enfant chez les Jansénistes aux Petites Ecoles de Port-Royal pour y être instruit, il y prit goût à la vie de reclus et même d'ermitte. Cette inclination l'amena par la suite à s'établir à proximité de Port-Royal-des-Champs où il fut lié à Le Nain de Tillemont, Singlin, Arnauld d'Andilly et Lemaistre.

Établi à Paris en 1661, il fut arrêté avec Lemaistre de Sacy en 1666 et exilé, après un mois d'emprisonnement à la Bastille, en Normandie, dans sa terre du Fossé près de Forges-les-Eaux. Par la suite, il effectua des visites annuelles à Paris durant la mauvaise saison.

Indépendamment de sa collaboration avec Sacy sur la Bible de Mons, du Fossé fut l'auteur de quelques hagiographies et de Mémoires (1697-8) que Sainte-Beuve a fort louées comme reflétant admirablement la vie de Port-Royal.

Il a traduit de l'hébreu en français et écrit sous les pseudonymes de Pierre Thomas Beaulieu et Pierre Thomas La Motte.

Escorchevel

Non connectés

Registres de l'Éure

(mariages)

Marguerite Escorchevel
ép. 1639 **Charles Desjardins**

Gilles Escorchevel
ép. 1642 **Marguerite Leconte**

Louise Escorchevel
ép. 1678 **Claude Malvaut**

Marie Escorchevel
ép. 1681 **Pierre Larue**

COMMUNE DE SAINT-RÉMY-SUR-AVRE.

(Baptêmes, mariages, sépultures).

«**Léonord**, fils de **Guillaume Escorchevel**

et de **Marie La Petite**, a été baptisé le 24^e jour de mars 1657.

Le parrein messire Henry de Boulen, seigneur de Saint-Rémy,

et la marraine Anne Lefebvre.

Signé : Boullenc; J. Cheron.»

Escorchevel

Goupillières (78)

source généanet (Claire Olivier)

